



Le club des passionnés du R1200C

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 mai 2024

Date	18/05/2024
Lieu	CHANAZ (73310)
Rédigé par	Alexandre SCHULZ (Secrétaire)
Diffusé à	Membres du club



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale.....	2
Membres Présents et Pouvoirs	2
Rapport moral du Président.....	3
Rapport des activités & programme prévisionnel du club	4
Bilan comptable et budget prévisionnel	5
Site internet du club.....	7
Avenir du club / élargissement des adhésions	8
Questions Diverses.....	10
Démission et élection des membres du bureau	11

MEMBRES PRESENTS ET POUVOIRS

Membres présents (par ordre alphabétique) : 46

- ALLARD Dominique
- ALLARD-COOLS Marie-Andrée
- BODET Roger
- BRAHIMI Ali
- BRUN Yolande
- BRUNET Jean Paul
- CARRERE Patrick
- CHAVAGNAT Frédéric
- COLLIN Évodie
- CONRAUX Laurent
- COOPER Howard
- COUQUIAUD Laurent
- COUTENCEAU Brigitte
- COUTENCEAU Richard
- CRUZ José
- DALLA SERRA Lionel
- DAWANCE Jules
- DELMAS Agnès
- DELMAS Philippe
- GAUTRON Didier
- GOURDON Rémi
- GRASS Michel
- GUIGNOT Marie-Odile
- GUIGNOT Paul
- GUINOT Mylène
- HAUSSWIRTH Marie-France
- HAUSSWIRTH Serge
- HELIX Michel
- HINTERMULLER Josiane
- LAYEC Martial
- LEROY Jean-Jacques
- LOPEZ Agnès
- LOPEZ Didier
- MARCEAU Alain
- MATHIEU Didier
- MONS Daniel
- NICOT Christian
- NOWITZKI Hans-Peter
- PENDUFF Philippe
- PERON Corinne
- RIFFARD Gilbert
- RIFFARD Nelly
- SAINT CIRGUE Michel
- SCHULZ Alexandre
- SUTEAU Liliane
- TIREL Hervé

Pouvoirs donnés

De plus les **11** membres suivants ont donné leur pouvoir :

- au Président Michel GRASS :

- ANDREZ Alexis
- ANDREZ Isabelle
- LABURTE Christophe
- REGNIER Daniel
- TASSIN Claude
- PEYRE Dominique
- REGNARD Thierry



- au Secrétaire Alexandre SCHULZ :

- MONDON Philippe
- REGNIER Michelle
- COLLIER Jean-François

- à l'adhérent Michel Hélix :

- PEREIRA Jean-Jacques

➔ 46 membres présents et 11 pouvoirs (soit 57 voix).

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mes chers Ami(e)s Bikers du CCF

Nous nous retrouvons cette année pour l'AG en Savoie grâce à Didier qui s'est porté volontaire pour la 2ème fois pour nous faire découvrir sa région.

Il avait déjà organisé en septembre 2018 une rencontre dans cette province
Un grand bravo pour lui et son épouse Agnès et son équipe !!!

Je remercie également les membres du club qui se sont déplacés aussi nombreux (67 personnes) record jamais atteint et qui nous soutiennent par leur présence et leurs idées.

.....
Je déclare à présent l'AG ordinaire 2024 ouverte et je vous souhaite la bienvenue pour cette 13ème édition du R1200C Cruiser Club France.

Suite aux élections de l'AG 2023 l'équipe du bureau est restée en place pour assurer la bonne continuité du club.

Je les en remercie et vous les présente à nouveau :

Le Vice-président : Michel SAINT-CIRGUE, le Secrétaire et adjoint au webmaster : Alexandre SCHULZ, la Secrétaire-adjointe Yolande BRUN, le trésorier : Gilbert RIFFART, le trésorier-adjoint : Laurent CONRAUX, le Webmaster : Didier GAUTRON et son adjoint Alexandre SCHULZ et le Président : moi-même.

.....
Récapitulatif de l'année 2023 ;

Les sorties avaient repris de l'élan par rapport à 2022 encore handicapée suite à la pandémie.

1. Pour la première sortie club, à la Pentecôte nous nous sommes retrouvés pour l'AG dans le LOT et HAUT QUERCY à l'hôtel des Falaises à BOUZIÈS organisé par Laurent COUQUIAUD avec 56 personnes que je remercie également.
2. Sortie Le 16 avril : Patricia JEAN-JEAN et Gilles BERCET ont organisé une sortie d'une journée avec 3 cruisers et 2 autres motos - découverte des gorges de la Loire.



3. D'autres sorties régionales secrètes furent organisées par Jean-François COLLIER et Serge HAUSWIRTH et peut-être Frédéric CHAVAGNAT ; merci de nous tenir au courant pour compléter le journal.
4. En juillet les Italiens avaient organisé la 3ème concentration internationale à Fano. Une vingtaine de cruisers dont un seul français ; le Président était présent.
5. Et début septembre Martial LAYEC a relevé le défi du Président, il a organisé une sortie d'une semaine de découverte de la Bretagne.

Encore un grand merci à tous ces organisateurs et bravos aux participants !!!

.....

Lors de l'assemblée générale 2023 certains membres ont soulevé plusieurs points concernant les statuts. Nous en parlerons tout à l'heure !

.....

Toutes vos idées sont les bienvenues, nous recherchons des volontaires organisateurs pour les sorties régionales ainsi que nos 2 rassemblements annuels traditionnels de la Pentecôte et du mois de septembre les candidats pourront se présenter plus tard.

A présent, je donne la parole au Secrétaire pour la relecture du PV de 2023.

.....

Le Secrétaire parcourt avec l'assemblée les différents points partagés lors de l'Assemblée Générale 2023 et consignés dans le compte-rendu qui, de plus, est à disposition des membres sur le site internet du Club (menu « Nos infos / Assemblées Générales » réservés aux adhérents).

RAPPORT DES ACTIVITES & PROGRAMME PREVISIONNEL DU CLUB

Activités 2023

- Rassemblement national pour la 12^e AG dans le Lot (26 au 30 mai 2023)
- Sortie lyonnaise (autour du 14 avril 2023) organisée par Patricia
- Sortie nationale du CCF en Bretagne (03 au 10 septembre 2023)
- Rassemblement à FANO par le Cruiser Club Italia (08 au 12 juin 2023)

Activités et projets 2024

- Rassemblement national pour la 13^e AG le week-end de la Pentecôte 2024 (17 au 20 mai 2024) en Savoie, organisé par Didier LOPEZ
- Sortie CCF en Autriche organisée par Michel GRASS (12 au 19 août 2024)
- Concentration du club italien (22 au 24 août 2024) (contact Frédéric CHAVAGNAT)
- Sortie CCF dans le Vaucluse organisée par Michel HÉLIX (08 au 14 septembre 2024)
- Sortie CCF au Portugal organisée par José CRUZ (17 au 29 septembre 2024)



Projets et propositions 2025 et 2026

- Rassemblement national CCF pour la 14e AG : la date retenue est celle du week-end de la Pentecôte 2025 (07 au 09/06/2025) → proposition de Martial LAYEC et Roger BODET d'organiser l'AG 2025 dans le Finistère (Brest)
- Sortie CCF de septembre 2025 → proposition de Laurent COUQUIAUD retenue pour la période du 07 au 14/09/2025) : hébergement probable au VVF 3* Corrèze Pays d'Eygurande, village vacances situé au carrefour de la Haute Vienne, du Cantal, du Puy de Dôme et de la Creuse. Sa situation permet de varier les paysages, le type de route, de sillonner les vallées des rivières comme la Vienne, la Dordogne, la Creuse
- Sortie CCF en Belgique proposée par Dominique ALLARD et Jules DAWANCE à envisager en septembre 2026 (à préciser courant 2025)
- Proposition de Jean-François COLLIER d'organiser une sortie en septembre (camping, bungalows) en Ardèche Méridionale (Jeff n'étant pas présent, nous approfondirons sa proposition et sa programmation hors AG 2024).
- Le Président Michel GRASS évoque l'éventualité d'une concentration internationale. L'organisation d'un tel événement nécessitant un très fort engagement et un investissement de plus d'une année, la faisabilité reste à étudier.

BILAN COMPTABLE ET BUDGET PREVISIONNEL

Le bilan 2023/2024 a été approuvé par les réviseurs de compte, Jean-François COLLIER et Jules DAWANCE
Au 1^{er} juin 2024, le club compte 101 membres.



Bilan financier 2023/2024 voté à l'unanimité des présents et pouvoirs.

ASSEMBLEE GENERALE 2024

TOTAL GENERAL 2023
9 400,76 €

PERIODE	OBJET	CREDIT	DEBIT	BALANCE	SOLDE DU COMPTE CHEQUE	SOLDE DU COMPTE LIVRET
AU 01/05/2023					751,78 €	8 648,98 €
	ASSURANCE CLUB		257,44 €	-257,44 €		
	TROP PERCU AG HOTEL	320,00 €		320,00 €		
	RBT HOTEL EN COTISATION		48,00 €			
	RBT HOTEL ADHERENT		8,00 €			
	RBT HOTEL EN DON	264,00 €	264,00 €			
	BRODERIE ECUSONS	60,00 €		60,00 €		
	COTISATIONS	2 230,00 €		2 230,00 €	pour 104 ADHERENTS	
	POLOS	292,00 €		292,00 €		
	FRAIS ASSEMBLEE GENERALE et sortie		2 221,86 €	-2 221,86 €		
	FRAIS BANCAIRE	2,99 €	3,62 €	-0,63 €		
	FRAIS EXPEDITIONS	2,00 €	124,98 €	-122,98 €		
	FRAIS REPRESENTATION CLUB	551,00 €	862,70 €	-311,70 €		
	SITE INTERNET		79,27 €	-79,27 €		
	VIREMENT LIVRET	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		-1 000,00 €
	INTERET LIVRET	 	 	 		202,61 €
	PIECES POUR DEPANNAGE frein		150,00 €	-150,00 €		
	DRAPEAU	25,00 €		25,00 €		
	AUTOCOLLANT	3,00 €		3,00 €		
	TOTAL GENERAL	5 749,99 €	5 019,87 €	730,12 €	1 481,90 €	7 851,59 €

* VAUCLUSE AVANCE RESERVATION 605€

COMPTE 2023	TOTAL GENERAL COMPTE	9 333,49 €
-------------	----------------------	------------



PREVISIONNEL 2024/2025

OBJET	DEBIT	CREDIT
ASSURANCE CLUB	120,00 €	
BRODERIE ECUSSENS + divers		200,00 €
COTISATIONS		1 800,00 €
FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	1 500,00 €	
FRAIS BANCAIRE	0,00 €	
FRAIS EXPEDITIONS	50,00 €	
FRAIS REPRESENTATION CLUB	200,00 €	
SITE INTERNET	50,00 €	
INTERET LIVRET		150,00 €
TOTAL GENERAL	1 920,00 €	2 150,00 €

Quitus pour les comptes est donné par les 2 réviseurs des comptes, Jean-François COLLIER et Jules DAWANCE

SITE INTERNET DU CLUB

Le Webmaster Didier GAUTRON fait un point de situation du site internet du club. Les évolutions technologiques et logicielles ont entraîné l'obsolescence progressive de notre site actuel. Après avoir tenté de monter les versions des différentes briques utilisées, il a fallu se rendre à l'évidence que la simple réparation n'était pas possible.

Didier a choisi une nouvelle plate-forme pour recréer totalement un nouveau site. La grande majorité des informations est en cours de reprise et cela représente un travail colossal. Les pages des sorties passées, les présentations du club, du comité, des fondateurs, des partenaires ont pu être reprises. Un nouveau trombinoscope a aussi été construit.

Le Webmaster en profite pour rappeler que ce sont les membres qui font vivre le site. Pour exemple, lors de la reprise des pages des sorties passées, il a identifié que certaines sorties sont absentes faute d'informations, que les pages d'autres sorties sont restées au stade de la présentation du projet et des inscriptions, alors que la sortie a été réalisée. Il lance donc un appel aux bonnes volontés, à ceux qui ont organisé des sorties, à ceux qui y ont participé, afin d'alimenter les webmasters en textes, comptes-rendus, images, vidéos et ainsi pouvoir agrémenter les pages des sorties et les rendre attractives. Les webmasters ne peuvent pas réaliser les comptes-rendus des sorties auxquelles ils n'ont pas participé, les membres doivent s'impliquer dans la vie de leur site et ne pas laisser l'entière tâche aux webmasters.

Didier fait ensuite une démonstration sur écran du nouveau site en construction. Celui-ci sera livré très bientôt aux adhérents (les modalités d'accès seront précisées en temps voulu). Même s'il ne sera probablement pas totalement complet au démarrage, il sera plus opérationnel que l'actuel site.

Le point particulier restant à régler concerne le forum. Il n'a pas été possible d'en construire un nouveau qui soit administrable simplement. L'idée est donc de « sortir » le forum actuel du site en fin de vie pour le remettre en route et le rendre accessible directement depuis le nouveau site. Affaire à suivre prochainement.



AVENIR DU CLUB / ELARGISSEMENT DES ADHESIONS

Avant de passer aux questions diverses, et dans la mesure où des interrogations ont été soulevées sur le devenir du club, en raison notamment du vieillissement de nos machines, le Secrétaire Alexandre SCHULZ expose à l'assemblée les constats faits par le Bureau, relatifs à la santé du club et à la question d'un éventuel élargissement des adhésions à d'autres modèles :

➤ **Constats**

- Aujourd'hui, le CCF compte 101 membres inscrits (soit plus de 80 motos). Entre les départs et les nouvelles adhésions, l'effectif est globalement stable depuis plusieurs années, voire depuis la naissance du Club.
- Lors des sorties organisées par les membres du club, on retrouve régulièrement 30 à 40, voire 50 membres participants (30 à 40 motos).
 - ➔ Actuellement le club a suffisamment d'adhérents pour fonctionner et assez de participants lors de ses sorties.
- Dans l'hypothèse où il y aurait plus de 50 motos participant à une sortie, nous serions dans l'obligation de déclarer le déplacement en préfecture, en précisant à l'avance :

- les circuits qui seront empruntés
- les dates et horaires précis de passage dans les localités

Les maires des communes traversées et la Gendarmerie ont alors un droit de veto sur les points de passage choisis.

Après avoir obtenu l'accord pour le parcours, celui-ci doit être respecté à la lettre, tant dans son itinéraire que pour les horaires de passage.

➔ Le nombre d'inscrits aux sorties et le nombre de motos participant est amplement suffisant. Elargir le périmètre risquerait de remettre en cause l'organisation même des sorties et la capacité à adapter les parcours « à chaud » quand cela est nécessaire. De plus il compliquerait encore la tâche des organisateurs (déclaration en préfecture et choix d'hébergement).

➤ **Observations**

Cependant, le Bureau observe que :

1. Certains membres du club se sont séparés de leur Cruiser R1200C ou variante, au profit d'un autre modèle non reconnu dans les statuts du club
2. De plus en plus de membres demandent avec insistance l'élargissement aux BMW R18.

Remarque : le Bureau rappelle qu'étant donné les statuts actuels du CCF, à ce jour, un adhérent doit être possesseur d'une R1200C, CL, Montauk ou R850C. A défaut, son adhésion est théoriquement caduque.

➤ **Proposition du Bureau**

Etant donné les constats et les observations exposées précédemment, et pour tenir compte des aspirations de certains membres actuels à s'orienter vers des modèles plus récents non compris dans les statuts, le Bureau propose le dispositif suivant :

Tout en conservant l'esprit de ses statuts actuels, le CCF pourrait ouvrir un 2e mode d'adhésion « limitée », accessible aux (ex-)adhérents avec un modèle reconnu par les statuts (R1200C / CL / Montauk / 850C) mais ayant fait le choix de remplacer leur cruiser R1200C par un autre Cruiser BMW.



Cette adhésion « **ami - autre Cruiser BMW** » permettrait :

- de participer aux sorties du CCF,
- de bénéficier des participations financières du club aux activités,
- de s'acquitter d'une cotisation réduite (20€ contre 25€ p.ex.)
- MAIS ne donnerait pas de droit de vote lors de l'Assemblée Générale du club, celui-ci restant réservé aux possesseurs de R1200C et leurs variantes, conformément aux statuts.

NB : la catégorie « ami - autre Cruiser BMW » pourrait être ouverte/restreinte, comme sa dénomination l'indique, aux BMW R18 et aux BMW R12 (à l'exclusion des versions roadsters comme les R12 NineT p.ex.)

Remarque : conscient du fait que l'élargissement éventuel des adhésions aux autres cruisers BMW risque d'augmenter le nombre de participants, il est précisé que les organisateurs des sorties club pourront se réserver le droit de limiter le nombre de motos inscrites.

La limite ne pourra **en aucun cas dépasser 49 motos**, pour éviter les problèmes administratifs. Les places seront attribuées sur le principe des « premiers inscrits, premiers servis ».

Dans tous les cas, le Bureau réitère son souhait ou sa préconisation déjà exprimée précédemment :

Pour préserver l'esprit Cruiser Club France, « le club des passionnés de R1200C », le Bureau demande aux membres de **privilégier l'usage de leur Cruiser R1200C/CL/Montauk/850C lors de leur participation à l'AG**.

L'AG est un évènement annuel qui est l'occasion de rappeler ensemble notre attachement à cette moto, c'est l'Esprit même du Cruiser Club France !

(NB : cette préconisation ne porte pas obligatoirement sur les autres sorties. P.ex. il n'y a pas eu de polémique quand des adhérents ont préféré venir avec une autre moto à la sortie de septembre 2023 en Bretagne).

Après cet exposé, la parole est donnée aux membres qui le souhaitent pour exprimer leur avis, leur position par rapport à cette proposition du Bureau.

Certains membres ont demandé à ce que soit bien confirmée la restriction d'adhésion à cette catégorie « autres cruiser BMW / partenaire » : seules les personnes déjà membres du CCF avec un modèle reconnu par les statuts actuels pourront accéder à cette adhésion. Une première adhésion directe avec un autre cruiser BMW ou tout autre moto ne sera pas possible.

La proposition du Bureau est soumise au vote de l'assemblée dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire : cf. Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du Cruiser Club France du 18 mai 2024.



QUESTIONS DIVERSES

- A. Les **participations des invités** (personnes non-membres, éventuellement avec une autre moto) se multipliant, les adhérents demandent que soient précisées les conditions dans lesquelles ces invitations sont acceptées ou refusées.

Le Bureau étudiera et proposera les règles à appliquer pour les invités. Afin qu'un invité, malgré l'absence de cotisation de sa part, puisse cependant bénéficier des participations financières du CCF aux activités (prise en charge des entrées, tarifs de groupe, ...), le Bureau propose d'ores et déjà de demander à tout invité une participation de 10€ par sortie.

Lorsque les règles applicables aux invités auront été clairement définies, elles seront consignées dans le Règlement intérieur, disponible sur le site internet du club, afin que tout le monde puisse en prendre connaissance.

- B. Quelle attitude le CCF recommande-t-il face au **Contrôle Technique Obligatoire** ?

Réponse du Bureau : le CCF, contrairement à un organisme comme la FFMC, ne peut pas prendre la responsabilité d'appeler à boycotter le contrôle technique. Il ne peut pas appeler ses adhérents à la désobéissance face aux lois. Chacun reste maître de sa décision de faire passer ou non le contrôle technique à sa machine.

Certains membres ont pu faire passer avec succès le contrôle technique de motos transformées ou adaptées, mais cela ne signifie pas que le ton ne se durcira pas dans les années à venir au fur et à mesure que les organismes de contrôle monteront en compétences.

Le Bureau propose qu'un ou plusieurs sujets soient ouverts à ce propos dans le nouveau forum (lorsqu'il sera disponible) afin que les adhérents puissent échanger sur le contrôle technique et ses conséquences (remise en état de motos refusées, destruction, réutilisations de pièces, etc.)

- C. **Passage en collection** : nos machines approchent des 30 ans pour les plus anciennes, faut-il les passer en collection ou non ?

Précision du Bureau : il y a d'une part la « carte grise collection » et d'autre part l' « assurance collection ». Il est a priori possible de passer la carte grise en collection et bénéficier ainsi d'éventuelles dérogations de circulation dans certaines ZFE, mais il n'est pas obligatoire de passer en assurance collection qui risque a contrario d'apporter des restrictions de circulation selon les clauses de sa compagnie d'assurance (pas de trajet travail pour certaines assurances).

Cette question pourra aussi faire l'objet d'un sujet dans le nouveau forum, afin d'échanger les expériences des différents adhérents.

- D. Bilan des **contraintes liées aux ZFE** : les contraintes ne sont pas les mêmes d'une ZFE à une autre. Comment savoir ce qui se passe dans les différentes ZFE qu'on peut être amené à traverser.

Encore une fois, le Bureau propose que soit ouvert un sujet dans le nouveau forum afin que chaque adhérent soumis à une ZFE puisse partager avec les autres les contraintes qu'il subit et permettre ainsi à tous de circuler sans mauvaise surprise.

Plus largement, le nouveau forum pourra aussi être un lieu de partage sur toutes les réglementations qui s'imposent à nous et les manières dont chacun les gère.



- E. Stockage des **parcours des sorties** : il semblerait judicieux de conserver les parcours élaborés lors des différentes sorties. Ainsi, un adhérent qui veut visiter une région ayant déjà accueilli une sortie pourrait s'alimenter dans la bibliothèque des parcours passés.

Les webmasters pourront collecter les parcours que les organisateurs des sorties passées et à venir voudront bien leur transmettre (en format électronique : parcours GPX, copies d'écran Google Maps, liste d'étapes, etc.) afin de constituer une « Parcourthèque » sur le nouveau site internet.

DEMISSION ET ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Membres démissionnaires

<i>Président :</i>	Michel GRASS
<i>Vice-président :</i>	Michel SAINT-CIRGUE
<i>Trésorier :</i>	Gilbert RIFFARD
<i>Trésorier adjoint :</i>	Laurent CONRAUX
<i>Secrétaire :</i>	Alexandre SCHULZ
<i>Secrétaire adjoint :</i>	Yolande BRUN
<i>Webmaster :</i>	Didier GAUTRON
<i>Webmaster adjoint :</i>	Alexandre SCHULZ
<i>Réviseurs de comptes :</i>	Jean-François COLLIER et Jules DAWANCE

Tous les postes sont à pourvoir, toutefois les postes de webmaster et webmaster-adjoint ne seront plus intégrés au Bureau.

Les membres sortants sont candidats à leur propre succession à l'exception de Yolande BRUN et Laurent CONRAUX.

L'assemblée enregistre les candidatures de Mylène GUINOT et Patrick CARRERE.

Candidatures

Michel GRASS
Michel SAINT-CIRGUE
Gilbert RIFFARD
Alexandre SCHULZ
Mylène GUINOT
Patrick CARRERE



Composition du bureau

Sont élus à l'unanimité :

Président : Michel GRASS
Vice-président : Michel SAINT-CIRGUE
Trésorier : Gilbert RIFFARD
Trésorier adjoint : Patrick CARRERE
Secrétaire : Alexandre SCHULZ
Secrétaire adjointe : Mylène GUINOT

NB : en l'absence de nouvelles candidatures, les réviseurs aux comptes sont prorogés d'un an

Réviseurs aux comptes : Jean-François COLLIER et Jules DAWANCE

SIGNATURES

Le PRESIDENT	Le SECRETAIRE	Le TRESORIER
Michel GRASS	Alexandre SCHULZ	Gilbert RIFFARD
		